

Tenir sa comptabilité (BNC) : Module 2 – charges sociales et rémunération

Réunion en ligne le 15 mars 2021 à 12h30

Durée 1h

Animatrice : Mme Françoise LEMALLE Expert- comptable, commissaire aux comptes

Objectifs:

La comptabilité et la déduction de vos charges sociales personnelles Pour les employeurs, connaître le traitement des salaires et charges sociales dans votre comptabilité

Plan indicatif:

Vos charges sociales personnelles : pourquoi une partie n'est pas déductible ? Vos charges sociales personnelles facultatives (Madelin) : quelle part est déductible ? Comment comptabiliser un bulletin de paie ? Et le paiement auprès de l'URSSAF ? et les caisses de retraite ? La déduction des rémunérations : quelles conséquences sur votre résultat ?

www.ogapil.fr